

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 février 2012 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt quatre février deux mille douze

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 février 2012, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Havva ISIK, Simon POURRET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Alain MARTINET à Dominique ADENOT, Alain BARDOT à Djamel IBRAHIM-OUALI, Christine DULAC-ROUGERIE à Christophe BERTUCAT, Olivier BIANCHI à Jacqueline CHAPON, Philippe BOHELAY à Cécile AUDET, Pascal GENET à Isabelle LAVEST, Guy BALLET à Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL à Simon POURRET, Michel FANGET à Christine PERRET, Danièle GUILLAUME à Françoise NOUHEN, Jean-Philippe VALENTIN à Jean-Pierre BRENAS, Louis VIRGOULAY à Eric SEVRE

Excusé(e)s :

Carole COURTIAL, Odile SAUGUES

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE entre en séance à partir de la question n°2.

Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE et quitte la séance à partir de la question n°9.

Madame Christine PERRET quitte la séance à partir de la question n°9.

Madame Anne COURTILLÉ quitte la séance à partir de la question n°42.

Madame Patricia AUCOUTURIER et Monsieur Cyril CINEUX quittent la séance à partir de la question n°46.

A partir de la question n°7, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Dominique ADENOT, Adjoint

Rapport N° 44
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Diverses associations sollicitent l'aide de la Ville pour l'obtention d'une subvention.
Crédit 2012 : 82 500 €

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, la répartition suivante :

Clermont Athlétisme Auvergne

3000 €

Clermont Athlétisme a organisé une manifestation intitulée « Capitale perche » le samedi 14 janvier 2012 au stadium Jean-Pellez. Il s'agit d'une épreuve de saut à la perche tout niveau à destination des athlètes de toute la France, soit environ 250 perchistes.

Budget de la manifestation 2011 :

Dépenses prévues 76 000 € / Réalisées : 41 984 €

Recettes réalisées : 42 225 €

Solde positif : 241 €

Subventions CG : 7 000 € - CR : 10 000 €

Subvention Ville : 3 000 €

Aide logistique : 4 727 €

Espoirs de Clermont-Ferrand

2 000 €

Cette association sollicite l'aide de la Ville pour la poursuite de son activité footballistique. En effet, ce club réalise un travail intéressant auprès des jeunes des quartiers clermontois, en particulier ceux situés au nord de la ville. Son action mérite un soutien municipal car ce club contribue à une animation de qualité reconnue par les instances du football.

Clermont ouvre ses stades

9 000 €

Par cette association loi 1901, les trois clubs professionnels de Clermont-Ferrand, à savoir l'ASM Rugby, le Clermont Foot Auvergne 63 et le Stade Clermontois Basket Auvergne ont souhaité participer à l'insertion par le sport, des jeunes issus des différents quartiers clermontois. Cette initiative a pour but de favoriser, de façon pédagogique, l'apprentissage de règles de vie communes en collectivité. Pour ce faire, les trois clubs proposeront des activités structurantes pendant les petites vacances scolaires et certains mercredis. La population cible représente les jeunes clermontoise et clermontois, non licencié(e) et âgé(e) entre 9 et 15 ans.

Durant les vacances scolaires d'hiver, de printemps et d'automne 2012, l'ouverture successive des trois lieux de pratique des clubs (Stade marcel-Michelin, Stade Gabriel-Montpied et Maison des Sports) serait proposée avec l'appui des structures municipales et associatives.

Les participants se verraient également proposer des invitations à des évènements sportifs organisés par les trois clubs. Un public potentiel de 2000 jeunes a été identifié. Le programme serait basé sur la découverte, l'initiative et l'animation de séquences sportives à partir de la discipline du club organisateur. En préalable, lors des mercredis qui précèderaient les vacances, des visites des sites seraient organisées avec des séances d'animations sportives auxquelles s'associeraient les joueurs des trois clubs. Les jeunes valides et handisports seront contactés par le biais des structures clermontoises qui seront informées du dispositif dénommé « Clermont ouvre ses Stades ». Ces jeunes seront invités à s'engager à signer la charte éthique fair-play qui témoignera de leur volonté de respecter les règles du jeu, les adversaires, l'encadrement, les arbitres, de lutter contre toute forme de violence et de manifester un comportement loyal, exemplaire, généreux et tolérant.

La Ville de Clermont-Ferrand souhaite accompagner cette démarche destinée à valoriser la jeunesse de notre ville et soutenir ces actions qui permettront une meilleure connaissance de nos clubs phares et de leurs athlètes. Au titre d'une approche transversale de ce dossier par les délégations Sport, Vie Associative et Jeunesse, il vous est proposé d'apporter un soutien financier à hauteur de 9 000.00 € et dont le montant serait financé, à part égale, soit 3 000 €, par les trois délégations précitées.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 29 février 2012
Le Maire,
Pour le Maire, l'Adjointe,

Christine DULAC-ROUGERIE